

Image not found or type unknown



Achat par un mineur sans présence parents

Par **DIDELON_old**, le **12/12/2007** à **13:49**

Mon fils est âgé de 15ans, peut-il acheter seul en magasin une console de jeux d'un montant de 280 euros, sans la présence des parents ??
Merci d'avancernF. DIDELON